



MA CHÂLONS EN CHAMPAGNE

La cour des miracles !!

**Ou quand un établissement devient
une annexe de l'EPSDM local et de l'UHSA régional.**

Sans revenir sur le nombre de MOS « violents » nationaux qui arrivent sur l'établissement, quasi mensuellement, sans réciprocité pour nos pensionnaires « perturbateurs+++ locaux » que nous conservons, envers et contre tout, de nombreux mois à la maison d'arrêt et ce, même après **des agressions ou des insultes et menaces à caractère raciste et discriminatoire envers le personnel.**

Sans revenir sur les établissements qui n'écrouent plus qu'en « jours et horaires ouvrables ».

Les juridictions locales, dorénavant, bien souvent sous prétexte d'un service « SMPR » dédié, ne semblent pas trouver d'autres solutions que de placer sous écrou l'ensemble des perturbés relevant du domaine psychiatrique pour, il semblerait, les exclure un temps de la société...**Heureusement pour nous, ils n'oublient pas de nous aviser par des pamphlets, et de grands triangles tout rouge, des risques psys de décompensation violente....OUF !!**

Seulement voilà!!

**4 agressions, en 10 jours à la maison d'arrêt, pour bonne partie
par des PPSMJ au profil EPSDM !!**

Qu'on se le dise nationalement, **la méthode d'insertion et de prise en charge chalonaise** qui a fait ses preuves sur des décennies, **n'existe plus**. Elle a été remplacée par l'ogresse « déontologie » pleine de bienveillance et de compassion « réinsertive » et...

Le miracle chalonais s'est transformé en chienlit pour ses personnels !!!

M. le directeur,

Il serait enfin temps de prendre des mesures pour que toute arrivée d'un MOS soit compensée par le départ d'un de nos éléments « grands perturbateurs », comme il y en a des dizaines sur la MA, et non par nos MOS « calmes et/ou âgés ».

Il serait enfin temps d'ôter les œillères et la chape de plomb chalonaise du « chez nous tout va bien, on gère !!! ».

Il serait aussi nécessaire, qu'enfin, vous rappeliez aux institutions judiciaires que les « surveillants acteurs » ne sont pas habillés de blouses blanches et n'ont pas reçu les formations adéquates de prises en charges de psychotiques graves que même notre service SMPR, qui possède pourtant le personnel soignant spécialisé, refuse de prendre en charge.

Pour rappel, votre rôle ne s'arrête pas uniquement à mettre en place la politique hors sol de notre direction nationale en redistribuant des objectifs lunaires pour remplir les cases du « tout va bien, dans le meilleur des mondes, pour nos pensionnaires ».

**Vous êtes aussi en priorité le garant de la sécurité, de la santé
physique et psychologique de l'ensemble des personnels de
l'établissement...Il est temps d'agir en tant que tel !!!**

SLP FO Justice Châlons en champagne
Le 28 mai 2023

